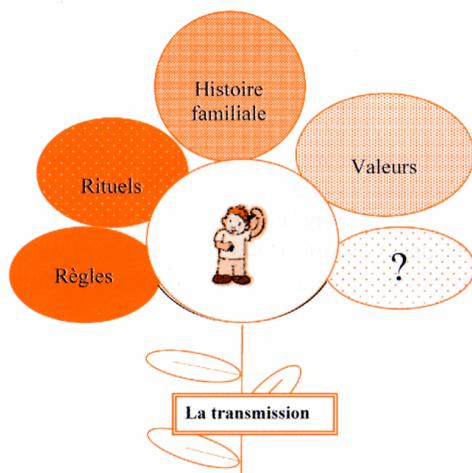


## MEDIATION FAMILIALE

La *Médiation Familiale* vise à restaurer la communication et à préserver les liens entre les membres de la famille, à défaut, à prévenir les conséquences d'une éventuelle dissociation du groupe familial. Elle repose sur une démarche volontaire de la famille.

La *Médiation Familiale* s'adresse à la famille dans sa diversité : parents, enfants, grands-parents, fratries, familles recomposées...

La *Médiation Familiale* contribue à créer un espace d'écoute mutuelle et de dialogue dans un lieu neutre et impartial pour permettre à chacun de s'exprimer en présence d'un(e) professionnel(le) de la médiation, d'être entendu et d'aboutir éventuellement à des accords répondant aux besoins de la famille.<sup>1</sup>



## ATELIERS CONTES

Les *Ateliers Contes* sont destinés aux pré-adolescents et adolescents de 13 à 18 ans.

Les *Ateliers Contes* visent à aider les adolescents qui manquent de confiance en eux à prendre conscience de leurs ressources personnelles, à les développer et à apprendre à s'en servir dans toutes les circonstances de la vie.

Le travail est effectué sur la base de la symbolique des contes de Grimm, en utilisant l'expression orale, le mime, le partage du ressenti et des émotions, l'interprétation des symboles du conte, la musique, etc.



**MAISON DE LA FAMILLE  
AU PAYS DE FONTAINEBLEAU**

**17 rue Paul Jozon**

**77300 FONTAINEBLEAU**

**Accueil Familles  
(exercice du droit de visite)**

**Groupes de Parents  
Entretiens de Parentalité**

**Médiation Familiale**

**Ateliers Contes**

<sup>1</sup> CNASM

# Bienvenue dans notre espace d'écoute, d'aide et d'accompagnement

Nous sommes là pour vous aider à surmonter une difficulté, à comprendre une situation complexe, à sortir d'un moment difficile, ou tout simplement vous écouter.

Nous sommes heureux de vous accueillir.

Nous mettons tout en œuvre pour répondre à votre demande et vous permettre ainsi d'avoir les moyens de reconstruire votre relation avec votre ou vos enfants, d'avoir les ressources nécessaires pour repartir réconforté et apaisé.

Notre équipe de professionnels et de bénévoles vous garantit :

- Confidentialité des entretiens,
- Disponibilité,
- Ecoute sans aucun jugement de valeur,
- Mise en œuvre des moyens dont nous disposons pour satisfaire votre demande.

Nous ne pourrions pas toujours satisfaire celle-ci, mais cependant une orientation vers d'autres structures appropriées pourra vous être proposée.

Comment est née *La Maison de la Famille*\*...

En 2002, une équipe d'une douzaine de bénévoles et de professionnels préoccupée par la mésentente familiale qui entraîne agressivité ou violence et l'augmentation du nombre des divorces, a décidé d'agir. Son dynamisme et sa détermination lui ont permis de créer cet espace d'accueil neutre et convivial.

## ACCUEIL FAMILLES

Si après un divorce ou une séparation

- vous avez des difficultés pour renouer des liens avec un ou plusieurs de vos enfants,
- ou vous avez eu recours au Juge aux Affaires familiales qui a ordonné une mesure d'exercice de droits de visite en milieu neutre,

à la *Maison de la Famille* des accueillant(e)s seront présents pour vous écouter et vous aider à reconstruire ces relations essentielles pour vous et vos enfants. ↪

L'*Accueil Familles* est ouvert

les **mercredis** et **samedis**

le matin de 9 h 00 à 12 h 00,

l'après-midi de 14 h 00 à 17 h 00

et pendant les vacances scolaires suivant la disponibilité des Accueillant(e)s.

Vous pouvez nous téléphoner à ces heures de permanence ou les autres jours de la semaine en laissant votre message et numéro de téléphone sur le répondeur. Nous vous appellerons dans les meilleurs délais.

## GROUPES DE PARENTS

L'impuissance, le sentiment de « ne plus savoir quoi faire » peut vous amener à une certaine déresponsabilisation des parents, une incapacité à poser des limites, engendrant chez les enfants, l'insécurité la peur et parfois la violence.

Le but de ces *Groupes de Parents* est d'aider ceux-ci dans

- la ré-appropriation de leur rôle parental,
- la revalorisation de leurs compétences parentales

par

**une solidarité mutuelle,**

**le partage de leurs expériences**

**et la mise en commun de leurs compétences parentales.**

Dans ces *Groupes de Parents*, chacun fait appel à ses propres ressources (ce n'est ni de l'information, ni de la psychologie), reprend confiance, et prend de la distance par rapport à ses problèmes. Les Parents constituent une sorte de petite communauté éducative.

\* Association loi de 1901

